

NOTRE PLAN CLIMAT

Ensemble construisons l'avenir



SOMMAIRE

Ensemble construisons l'avenir



INTRODUCTION



GLOSSAIRE



LES GRANDS THÈMES

- 05 • Mobilités
- 16 • Bâtiments et urbanisme
- 25 • Energies renouvelables
- 33 • Agriculture et consommation locale
- 42 • Adaptation au changement climatique et écologie
- 50 • Transverse



LEXIQUE



INTRODUCTION

Ensemble construisons l'avenir

- L'obligation de mettre en place un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) a conduit la CCDSV à structurer sa politique climat, air, énergie. Avec une très forte volonté politique d'agir face au changement climatique, les élus ont décidé de faire du PCAET la pierre angulaire du mandat 2020-2026.
- Pour cela, la CCDSV a largement consulté, pour construire un plan d'action cohérent, partagé en mobilisant tous ses partenaires et les acteurs du territoire.
- La CCDSV va prendre pleinement part dans la réalisation de ces actions, fruit du travail commun, en mobilisant et en se dotant de moyens humains et financiers complémentaires pour participer à l'atteinte des objectifs ambitieux fixés dans le cadre de ce plan.
- Les objectifs à atteindre d'ici 2030 :
 - moins 22% des consommations d'énergie consommée
 - plus que doubler la production d'énergie renouvelable (x 2.6)
- Néanmoins les compétences et les moyens de la CCDSV ne feront pas tout. Au vu de l'importance et de l'ampleur de l'enjeu du changement climatique, il est nécessaire que tous les partenaires et acteurs du territoire prennent part dans cette mobilisation ; pour cela, ils devront eux aussi, chacun dans son domaine, s'investir pleinement pour porter, accompagner et financer les projets du PCAET.
- C'est le travail conjoint de tous qui permettra de mener des actions à la hauteur de l'enjeux.
- Cette voie est indispensable pour une réussite collective pour notre territoire et nos enfants.



THÉMATIQUES

Ensemble construisons l'avenir



Mobilités

+ voir les actions



Bâtiments et urbanisme

+ voir les actions



Energies renouvelables

+ voir les actions



Agriculture et consommation locale

+ voir les actions



Adaptation au changement climatique et écologie

+ voir les actions



Transverse

+ voir les actions

MOBILITÉS



MOBILITÉS

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

6

Au titre de sa compétence « Transport et déplacements », la CCDSV s'occupe depuis des années du déploiement et de l'évolution du réseau de transport en commun Saônibus ainsi que des transports scolaires sur le territoire.

Au titre de sa compétence « Loisir et tourisme », la CCDSV a également développé l'usage du vélo touristique sur le territoire. Pour cela, elle a notamment participé à la mise en place de la Véloroute 50 empruntant le chemin de halage et réalisé les travaux de l'estacade à Trévoux. La CCDSV a étoffé son action sur les modes actifs en lançant la réalisation d'un schéma des modes actifs.

Le diagnostic territorial du PCAET a mis en évidence que **les transports sont le premier poste consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre pour le territoire**. Pour répondre à cet enjeu, les acteurs du territoire et leurs partenaires ont défini une stratégie territoriale pour 2030.

L'atteinte de ces objectifs sera le fruit d'actions à plusieurs niveaux (individuel, collectivité, état, évolution du marché et des technologies ...). Pour participer à l'atteinte de ces objectifs, les acteurs du territoire et leurs partenaires ont décidé de mettre en place les actions suivantes dans les 6 ans à venir.

- > **Faciliter l'accès aux transports en commun moins polluants**
Simplifier l'utilisation du bus (Saônibus) notamment pour se rendre dans les gares +
- > **Réaliser un schéma des modes actifs**
Développer les aménagements cyclables adaptés et sécurisés +
- > **Communiquer sur les mobilités alternatives**
Informar sur les alternatives à la voiture individuelle pour tous les déplacements du quotidien +
- > **Développer l'usage du vélo notamment à assistance électrique**
Encourager l'usage du vélo : remise en selle, bourse à vélo, soutien à l'achat et à la location de vélo +
- > **Faire des rencontres et établir des partenariats sur les transports de marchandises (moins de transports et transports moins polluants)**
Trouver des solutions avec les entreprises pour diminuer l'impact du transport de marchandises +

- > **Déployer des bornes de recharge mutualisées pour véhicules électriques**
Installer des bornes de recharges électriques sur le territoire pour les voitures et éventuellement les vélos +
- > **Développer et mutualiser des stations de recharge multi-énergies pour les transporteurs**
Implanter une station de recharge multi-énergies (gaz naturel, hydrogène, électrique) pour les camions et les bus +
- > **Favoriser le covoiturage**
Développer le covoiturage : emplacements réservés, mise en relation pour des événements via des plateformes +
- > **Limiter les déplacements**
Permettre l'installation d'espaces de coworking pour réduire les déplacements +





Faciliter l'accès aux transports en commun moins polluants

MOBILITÉS / ACTION 1

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 1A

Faciliter l'accès et les liaisons au BHNS

- > Relier par voies cyclables dans le schéma des modes actifs le BHNS et les voies cyclables structurantes
- > Prévoir des parkings relais vélo dans les stations BHNS

Tâche 1B

Développer et harmoniser l'offre de transports en commun

- > Réaliser un Plan Mobilité Simplifié pour coordonner les horaires entre les différents prestataires et réseaux des territoires limitrophes, et développer l'offre, y compris en Transport A la Demande
- > Créer un titre multi-modal

Tâche 1C

Informier

- > Mettre en place une application d'information en temps réel pour une ou plusieurs lignes de transport en commun
- > Promouvoir des nouvelles motorisations utilisées sur les véhicules ou sur les affichages publics

Tâche 1D

Développer des voies prioritaires

- > Étudier la faisabilité d'un déclenchement des feux à l'approche des bus

> Porteurs du projet :

Région, CCDSV, SMTDAML (syndicat mixte des transports de l'agglomération métropolitaine lyonnaise), communes, entreprises

> Partenaires associés :

Département, communes concernées par le BHNS (Trévoux, Reyrieux, Parcieux, Massieux), CCDSV, CCI, CMA, transporteurs, SNCF, région, Mov'ici, établissements scolaires, ALEC 01, entreprises des zones d'activités

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Recrutement d'une personne en charge du suivi des actions de mobilité

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Plan de mobilité simplifié (PMS) déjà financé
- > Pistes cyclables d'intérêt communautaire
- > Etude de faisabilité pour les feux prioritaires
- > Actions de communication : voir fiche action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Nombre d'arrêts du BHNS accessibles en pistes cyclables et nombre de places de parking vélo sur les stations du BHNS	Nombre d'utilisateurs des transports en commun et du BHNS
B : Réalisation du Plan Mobilité Simplifié et création d'un titre multi-modal	
C : Nombre de lignes bénéficiant d'une information en temps réel, mise en place d'outils d'information	
D : Réalisation de l'étude	

Année de démarrage de l'action : 2023





Réaliser un schéma des modes actifs

MOBILITÉS / ACTION 2

VOIR TOUTES LES THÉMATIQUES

VOIR TOUTES LES ACTIONS DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 2A

Élaborer le schéma des modes actifs et le mettre en œuvre

- > Analyse du besoin et opportunités
- > Propositions de tracés et d'évolutions
- > Concertation pour l'établissement d'un calendrier et la répartition des coûts
- > Travaux de mise en œuvre des pistes retenues et stationnements

Tâche 2B

Mettre en place l'ensemble de la signalétique

- > Mettre en place l'ensemble de la signalétique pour les parcours en modes actifs, avec jalonnements

Tâche 2C

Communiquer sur le travail réalisé

- > Communiquer sur la démarche
- > Organiser des parcours/visites accompagnés lors de la création des voies modes actifs
- > Animations dans les écoles (lien avec l'action 4)

> Porteurs du projet :

CCDSV, communes, département

> Partenaires associés :

Communes, département, prestataires d'équipements, CCI, région

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > 0,5 ETP existant pour suivre les travaux en lien avec les pistes cyclables

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Schéma des modes actifs déjà financé
- > Coût des pistes cyclables et signalétique des pistes d'intérêt communautaire
- > Actions de communication : voir fiche action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Linéaires d'infrastructures aménagés, nombre de stationnements sécurisés, nombre de services d'accompagnement à la pratique (point d'eau, WC, atelier auto-réparation, ...)	Relevé des éco-compteurs et enquêtes vélos
B : Nombre d'itinéraires signalés	
C : Mise en place d'outils de communication, nombre d'événements organisés (y compris animations dans les écoles)	

Année de démarrage de l'action : 2023



Communiquer sur les mobilités alternatives

MOBILITÉS / ACTION 3

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 3A

Kit de communication et d'animation

- > Créer un kit de communication et proposer la formation d'un ambassadeur de la mobilité bénévole qui pourrait faire de la sensibilisation
- > Proposer des animations lors des bourses au vélo (minimum 2/an) ou autres événements liés au vélo
- > Diffuser le kit lors des événements publics

Tâche 3B

Communiquer sur les services tout au long de l'année

- > Notamment numériques (Oura.com, Mov'ici), via des campagnes ponctuelles et les sites web de la CCDSV et des communes
- > Imposer dans les cahiers des

charges des transporteurs de diffuser les campagnes de communication de la CCDSV

- > Communiquer sur les services disponibles et notamment ceux liés au vélo (réparateurs, location, restauration, hébergement...) Par exemple, envoyer un dépliant en annexe du journal de la collectivité

Tâche 3C

Développer le challenge mobilité

- > Développer la communication et l'ampleur du défi

Tâche 3D

Créer des plans de déplacement inter-entreprises

- > Assistance à la création de plans de déplacement inter-entreprises dans les zones de concentration d'activités

> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV, ALEC 01, associations cyclistes

> Partenaires associés :

Entreprises, transporteurs, acteurs sociaux, CCI, CMA, établissements scolaires

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

9

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP mobilité (cf action 1)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Budget animation et développement du challenge mobilité
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Création et diffusion d'un kit de communication, nombre de bourses aux vélos sur le territoire	Voir les indicateurs des autres actions mobilités
B : Mise en place d'outils de communication	
C : Nombre d'établissements participants au challenge mobilité	
D : Nombre d'entreprises et de salariés couverts par un plan de déplacement inter-entreprises	

Année de démarrage de l'action : 2023



Développer l'usage du vélo notamment à assistance électrique

MOBILITÉS / ACTION 4

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

10

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 4A

Bourse aux vélos

- > Rendre plus visible et développer la possibilité de remise en état des vélos.

Tâche 4B

Apprentissage/Réapprentissage du vélo

- > 2 sessions par an et par commune : 1 de «remise en selle» adultes et 1 à l'école (CM2)

Tâche 4C

Prime à l'achat et soutien locations

- > Subventionner l'achat de vélo, vélo à assistance électrique, la conversion électrique ou la réparation, en abondement de

primes communales

La CCDSV fixe le nombre de subventions annuelles et le montant de celles-ci

- > Enquête usagers potentiels pour un service de location
- > Rechercher des prestataires pour la mise en place de location de vélo
- > Financer un service de location de vélo courte et longue durée porté par un prestataire extérieur

Tâche 4D

Suivre l'évolution de la pratique du vélo

- > Enquête usagers vélo (3 pendant la période de mise en œuvre du PCAET)
- > Développer les éco-compteurs

> Porteurs du projet :

CCDSV, communes

> Partenaires associés :

Communes, prestataires d'équipements, département, région, associations

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP mobilité (cf action 1)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Financement d'un service de location de vélo, courte et longue durée par portage extérieur
- > Financement d'une enquête usagers potentiels pour un service de location et de 3 enquêtes vélo
- > Subvention à l'achat de vélo dans la limite fixée annuellement par la CCDSV en abondement des primes communales.
- > Financement d'éco-compteurs
- > Actions de communication : voir fiche action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A: Nombre de bourses aux vélos organisés sur le territoire	Relevé des éco-compteurs et enquêtes vélos
B: Nombre de sessions d'apprentissage/réapprentissage	
C: Nombre de primes distribuées, nombre de locations effectuées	
D: Enquête réalisée, nombre d'éco-compteurs déployés	

Année de démarrage de l'action : 2024





Faire des rencontres et établir des partenariats sur les transports de marchandises (moins de transports et transports moins polluants)

MOBILITÉS / ACTION 5

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 5A

Rencontres et partenariats

- > Enquête préliminaire et recensement (associer également les transporteurs de personnes et La Poste)
- > Organisation d'une rencontre pour faire émerger des propositions
- > Création de partenariats autour des transports alternatifs pour les marchandises
- > Recherche d'un indicateur d'efficacité

Tâche 5B

Plateforme logistique mutualisée

- > Identifier l'échelle de territoire pertinente
- > Financement public privé d'une étude de faisabilité pour une plateforme permettant de mutualiser les moyens et de réaliser les derniers km en véhicules peu émetteurs de GES
- > Si opportun, appel à projet pour création d'une plateforme

> Porteurs du projet :

CCDSV, entreprises de transports, Région

> Partenaires associés :

CCI, CMA, chambre d'agriculture, MEDEF (Mouvement des entreprises de France), ALEC 01, Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR), opérateurs ferroviaires, VNF, entreprises locales de logistique

VOIR TOUTES LES THÉMATIQUES

VOIR TOUTES LES ACTIONS DE LA THÉMATIQUE

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP mobilité (cf action 1)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Co-financement d'une étude de faisabilité

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Nombre de rencontres organisées	Enquête satisfaction entreprises participantes et évolution de leurs pratiques
B : Étude réalisée	

Année de démarrage de l'action : 2023





Déployer des bornes de recharge mutualisées pour véhicules électriques

MOBILITÉS / ACTION 6

VOIR TOUTES LES THÉMATIQUES

VOIR TOUTES LES ACTIONS DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 6A

Centraliser l'information

- > Bilan des communes équipées/ entreprises équipées et souhaits d'emplacements
- > Profiter de la concertation annuelle sur les travaux de voiries et de réseaux pour interroger l'opportunité de création de bornes
- > Communiquer sur les sites type «chargemap»

Tâche 6B

Projets en entreprises et copropriétés

- > Accompagnement technique et information sur les avantages de proposer une borne, le cadre juridique et les aides

> Porteurs du projet :

SIEA, Fournisseurs d'énergie, CCDSV, Département, Communes

> Partenaires associés :

Entreprises spécialisées, La Poste, ALEC 01, fournisseurs d'énergie, communes

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Portage ALEC 01 ou SIEA
- > Suivi inclus dans les missions de l'ETP mobilité (cf action 1)

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A: Recensement effectué	Nombre de bornes de recharge de vélos sur le territoire
B : Nombre de projets accompagnés	Puissance rechargée

Année de démarrage de l'action : 2024





Développer et mutualiser des stations de recharge multi-énergies pour les transporteurs

MOBILITÉS / ACTION 7

VOIR TOUTES LES THÉMATIQUES

VOIR TOUTES LES ACTIONS DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 7A

Étude et installation communes

- > Lancer une étude d'opportunité mutualisée pour une station de recharge multi-énergies

Tâche 7B

Dialogue avec les acteurs régionaux sur les nouvelles énergies

- > Engager et maintenir un lien avec les acteurs de l'énergie pour la mobilité, afin d'identifier en amont les opportunités pour le territoire

> Porteurs du projet :

CCDSV, région, entreprises du transport, fournisseurs d'énergie

> Partenaires associés :

Entreprises spécialisées, La Poste, ALEC 01, ADEME

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP mobilité (cf action 1)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Participation de la CCDSV dans l'étude de faisabilité

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Étude réalisée	Nombre de stations de recharge multi-énergies
B : Échanges organisés	

Année de démarrage de l'action : 2024





- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 8A

Réserver des emplacements

- > Réserver systématiquement dans les PLU des espaces pour les parkings de covoiturage à proximité des stations BHNS, établissements scolaires, avec signalétique efficace
- Réfléchir au contrôle d'accès
- > Réserver des espaces de covoiturage sur les parkings existants
- > Création d'un fond de concours à destination des communes

Tâche 8B

Dialogue avec les applications et services de mobilité

- > Échange avec les applications de covoiturage et services en ligne pour suggérer ces emplacements et les mettre en valeur

Tâche 8C

Évènements publics

- > Élaborer une charte et un kit de communication pour inciter les organisateurs d'évènements publics à proposer systématiquement le covoiturage
- > Aller à la rencontre des organisateurs pour discuter de la réalisation de cette action

Tâche 8D

Étude d'opportunité pour intégrer une application d'auto-stop organisé

- > Concertation pour devenir membre de Rezipouce, Auto-hop ou autre outil pour l'auto-stop organisé.
- > Mise en place si accord.

> Porteurs du projet :

CCDSV, Communes, Région

> Partenaires associés :

Entreprises, CCI, CMA, associations familiales, ALEC 01, département, Mov'ici ou autres applications de covoiturage

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP mobilité (cf action 1)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Coût du fond de concours financement inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Nombre de places de stationnement réservées au covoiturage	Base de donnée INSEE sur les mobilités professionnelles des individus Utilisation des parkings de covoiturage Nombre de PDIE incluant un volet covoiturage du territoire
B : Nombre de lieux repérés sur les applications de covoiturage	
C : Nombre d'évènements appliquant la charte	
D : Développement d'un réseau de covoiturage spontané organisé	

Année de démarrage de l'action : 2023



Limiter les déplacements

MOBILITÉS / ACTION 9

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

15



- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 9A

Développer les espaces de coworking ou faciliter leur implantation

- > Lancer une étude des besoins ainsi que des lieux propices à leur implantation

- > Réserver les zones ou bâtiments propices à une implantation
- > Lancer un appel à projets pour un portage extérieur
- > Assurer le lien avec les transports en commun et les pistes cyclables

> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV

> Partenaires associés :

Associations, entreprises

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Suivi inclus dans les missions de l'ETP mobilité (cf action 1)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Portage extérieur

INDICATEURS

SUIVI

A : Étude réalisée, nombre de postes de coworking disponibles sur le territoire

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Nombre de déplacements évités grâce aux espaces de coworking (1 déplacement = 1 personne, 1 jour)

Année de démarrage de l'action : 2024



BÂTIMENTS ET URBANISME



BÂTIMENTS ET URBANISME

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

17

Le diagnostic territorial du PCAET a montré que le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) est le second poste consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire.

La CCDSV et les communes du territoire ont déjà mis en place des actions pour répondre à ces enjeux :

- Une partie des communes a déjà travaillé sur son éclairage nocturne en partenariat avec le SIEA
- Les communes de Trévoux, Saint-Bernard ainsi que la CCDSV ont mis en place un contrat de performance énergétique pour l'exploitation et la maintenance des installations techniques de leurs bâtiments.
- La CCDSV a déployé, via l'ALEC01, un Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) pour renseigner et accompagner les habitants et entreprises (bâtiments de moins de 1 000 m²) dans leur choix de rénovation énergétique.
- En partenariat avec le SIEA et l'ALEC01, la CCDSV et les communes volontaires ont répondu à un appel à manifestation d'intérêt pour financer l'audit énergétique de leurs bâtiments ainsi que la mutualisation d'économies de flux pouvant assurer le suivi de leurs consommations énergétiques.

Pour aller plus loin, et atteindre la stratégie territoriale qu'ils se sont fixés pour 2030, les acteurs du territoire et leurs partenaires ont décidé de mettre en place, dans les 6 ans à venir, les actions suivantes.

> Réduire la consommation énergétique des lieux publics

Rénover les bâtiments publics pour réduire leurs consommations énergétiques +

> Sensibiliser les usagers des bâtiments publics aux écogestes

Sensibiliser les usagers des bâtiments publics à l'impact de leurs comportements sur la consommation énergétique du bâtiment +

> Avoir des bâtiments et installations publics exemplaires en termes de conception et de fonctionnement

Construire les futurs bâtiments publics et faire évoluer les existants selon les principes bioclimatiques (gestion passive du confort d'été, récupération d'eau de pluie..) +

> Agir pour la rénovation énergétique des bâtiments

Informier et accompagner la rénovation énergétique des logements +

> Impulser une dynamique d'usage de matériaux biosourcés

Encourager l'usage de matériaux biosourcés (bois, paille, pisé...) dans les constructions +

> Œuvrer pour un urbanisme écologique et adapté à la chaleur

Planter des arbres et aménager des espaces verts dans les villes et les villages +

> Mener une réflexion globale pour un urbanisme durable

Adapter les documents d'urbanisme au changement climatique : favoriser les énergies renouvelables, ne plus construire sur des zones naturelles ou agricoles... +



Réduire la consommation énergétique des lieux publics

BÂTIMENTS / ACTION 10

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE



- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 10A

Réduire l'éclairage nocturne

- > Utiliser le programme FNE «La nuit je vis» pour sensibiliser. Objectif : Toutes les communes concernées par une action d'économie
- > Organisation de temps d'échanges sur les économies réalisées
- > Recherche d'une uniformisation sur toutes les communes

Tâche 10B

Rénover les bâtiments publics pour diminuer les consommations d'énergies

- > Audit de l'ensemble des bâtiments de plus de 1 000m² pour évaluer le potentiel. Travaux sur au moins 1 bâtiment à fort potentiel pour chaque commune

Tâche 10C

Optimiser les consommations énergétiques des bâtiments publics

- > 1 suivi par commune pour optimiser la gestion technique des chaufferies communales (Conseiller en énergie partagé si externalisé), de l'éclairage et des centrales de traitement d'air des bâtiments publics
- > Recensement des chaufferies par puissance et par technologie

> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV, SIEA, ALEC 01, FNE, exploitants des bâtiments

> Partenaires associés :

ALEC 01, exploitants des installations techniques, fournisseurs d'énergie, établissements scolaires

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > 1 ETP transition écologique et bâtiments déjà financé pour les actions d'accompagnement de la CCDSV à la réduction des consommations énergétiques

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Audit des bâtiments de la CCDSV déjà financé

INDICATEURS

SUIVI

A : Nombre de temps d'échanges, nombre de communes avec actions d'économie sur l'éclairage public, nombre de points lumineux éteints la nuit

B : Pourcentage de bâtiments audités et nombre de chantiers engagés

C : Nombre d'installations techniques suivies par un conseiller en énergie ou un économiste de flux

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Suivi de la consommation de l'éclairage et des bâtiments publics

Année de démarrage de l'action : 2023





Sensibiliser les usagers des bâtiments publics aux écogestes

BÂTIMENTS / ACTION 11

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 11A

Outils de sensibilisation

- > Créer un kit de sensibilisation et une boîte à idées des écogestes disponible pour chaque commune

Tâche 11B

Outils de suivi des consommations in situ

- > Créer des moyens de suivi des consommations énergétiques et de fournitures, pour au moins 5 sites

Tâche 11C

Défis

- > Création d'un défi pour les établissements scolaires du territoire et pour les usagers des équipements sportifs, culturels et sociaux.

Tâche 11D

Visites de sites

- > Communication sur la démarche, les économies réalisées par les usagers.
- > Visites lors des opérations de rénovation.
- > 4 visites de la recyclerie/an

> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV et toutes les collectivités et administrations présentes sur le territoire

> Partenaires associés :

ALEC 01, exploitants des installations techniques, fournisseurs d'énergie, établissements scolaires

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Coût d'un kit sensibilisation
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI

A : Kit de sensibilisation créé, nombre de communes disposant du kit

B : Nombre de bâtiments dont les consommations sont suivies

C : Nombres de personnes mobilisées lors des défis

D : Nombre de visites organisées

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Suivi de la consommation de l'éclairage et des bâtiments publics (hors travaux)

Année de démarrage de l'action : 2023





Avoir des bâtiments et installations publics exemplaires en termes de conception et de fonctionnement

BÂTIMENTS / ACTION 12

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 12A

Conception bioclimatique

- > Pour les rénovations lourdes ou les constructions neuves de bâtiments publics ou stations d'épurations : quand possible, énergies renouvelables, récupération d'eau, circuit eaux grises alimenté par l'eau de pluie, confort d'été passif, limitation des îlots de chaleurs à proximité des bâtiments
- > Demande systématique aux architectes, avec justification quand ce n'est pas réalisable
- > Intégrer ces critères dans les offres de marchés publics (lien avec la fiche action 36)

Tâche 12B

Faire des bâtiments publics des modèles écologiques

- > Engager les communes et la CCDSV dans une évaluation et une démarche d'amélioration continue de l'impact environnemental :
 - Recensement des actions réalisées,
 - Cahier des charges interne,
 - Compiler les gains de la CCDSV et des communes en termes de dépenses publiques, et en termes d'environnement et communiquer

> Porteurs du projet :

CCDSV, communes, propriétaires des bâtiments (communes, CCDSV, syndicat, département, région...)

> Partenaires associés :

Architectes, Fibois 01, bureau d'études, CAUE, SIEA, ALEC 01, conseiller en énergie partagé (CEP), État (financement), fournisseurs d'énergie (aide technique), professionnels du bâtiment

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Coût d'accompagnement dans une démarche environnementale

INDICATEURS

SUIVI

- A :** Actions bioclimatiques mises en place
- B :** Création d'un cahier des charges, nombres de bâtiments où des mesures ont été mises en place, mise en place d'actions de communication

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Suivi de la consommation énergétique (gaz, électricité) et d'eau des bâtiments

Année de démarrage de l'action : 2023



Agir pour la rénovation énergétique des bâtiments

BÂTIMENTS / ACTION 13

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 13A

Recenser les données pour cibler les rénovations prioritaires

- > Rassembler les données de thermosensibilité, mise à jour au bout de 3 ans
- > Recenser les passoires thermiques.

Tâche 13B

Informers les collectivités sur les aides à la rénovation énergétique des logements et bâtiments publics

- > Informer les collectivités (CCDSV et communes) sur les dispositifs d'aides existants, au financement, à l'analyse des offres techniques, et à l'accompagnement technique, ainsi que les appels à manifestation d'intérêt (AMI) et appels d'offres existants
- > 1 newsletter dédiée
- > 1 site web répertoriant les aides et opportunités pour les collectivités

Tâche 13C

Augmenter les recours au Service Public de la Performance Énergétique et de l'Habitat (SPPEH)

- > 2 opérations de communication à destination des propriétaires de maisons individuelles et des copropriétés, s'appuyant notamment sur les données de thermosensibilité
- > 1 animation lors des journées du patrimoine
- > Animations sur les écogestes
- > Pour le petit tertiaire et les établissements touristiques, communiquer sur l'offre existante et mener une opération à destination des gérants et des comptables pour les sensibiliser aux économies réalisables par des actions de rénovation et d'écogestes
- > Poursuivre les animations auprès des artisans

Tâche 13D

Étudier et mettre en place une aide financière pour les publics prioritaires ou en précarité énergétique

- > Concertation sur un abondement au Programme d'Intérêt Général (PIG) mis en place par le département. Aide financière supérieure au PIG pour les logements en précarité énergétique



> Porteurs du projet :

CCDSV, ALEC 01, communes, fournisseurs d'énergie

> Partenaires associés :

Région, artisans, agents immobiliers, partenaires sociaux (Département, CCAS), SOLIHA, SIEA, bailleurs sociaux

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

21

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)
- > Action C : Animation déjà prévue dans le cadre du SPPEH

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Opérations d'animation mise en place par un prestataire extérieur. 13C : les opérations de communication sont à construire, notamment l'animation de la journée du patrimoine, dans le cadre de la mission ALEC 01
- > Une enveloppe financière à déterminer, en collaboration avec les partenaires, pour soutenir les rénovations énergétiques (ou aide pour les énergies renouvelables) répartie sur 6 ans. Conditions de subventions et d'éligibilité à clarifier
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

A : Recensement des quartiers les plus surconsommateurs via les données Enedis

B : Mise en place des outils d'information

C : Mise en place d'outils de communication, mise en place d'animations

D : Réflexion menée

Nombre de contacts avec l'ALEC 01 et nombre de rénovations effectivement accompagnées



Impulser une dynamique d'usage de matériaux biosourcés

BÂTIMENTS / ACTION 14

L'objectif de cette action est d'inciter à l'utilisation de matériaux biosourcés pour les rénovations ou les constructions de bâtiments publics et communiquer pour impulser une dynamique sur le territoire. Engager un dialogue et une réflexion sur les opportunités de filières locales.

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 14A

Concertation entre les bailleurs et les collectivités

- > Lancer une concertation pour trouver des modes de partenariats incitant les bailleurs à l'emploi de matériaux biosourcés pour la construction et les rénovations

Tâche 14B

Visite et retours d'expériences

- > Organisation d'une visite par an d'un bâtiment en construction biosourcée. Pour élus, agents, professionnels du bâtiment

- > Formation d'artisans, élus, agents, sur les techniques, les retours sur investissement, les possibilités de rénovation, l'impact sur la santé

Tâche 14C

Information des habitants

- > Dans le cadre du SPPEH (Service Public de la Performance Energétique et de l'Habitat), poursuivre l'information sur les avantages des matériaux biosourcés. Fournir aux habitants la liste des artisans RGE locaux signataires de la charte pouvant mettre en place des matériaux biosourcés

> Porteurs du projet :

Le maître d'ouvrage (collectivités), bailleurs, CCDSV (communication), Fibois 01, ALEC 01

> Partenaires associés :

CEREMA, Fibois 01, ALEC 01, SEM LEA, associations, département, région, État (financement), ville et aménagement durable (VAD), CAUE

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Coût d'animation
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI

A : Nombre de rencontres organisées et nombre de participants

B : Nombre de visites / formations / animations scolaires organisées, nombre de participants

C : Nombre d'habitants informés des avantages des matériaux biosourcés

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Nombre de rénovations effectuées en matériaux biosourcés suite à un accompagnement de l'ALEC 01





Œuvrer pour un urbanisme écologique et adapté à la chaleur

BÂTIMENTS / ACTION 15

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 15A

Réduire et empêcher l'étalement urbain

- > Intégrer dans les documents d'urbanisme un coefficient surfacique de biotope et/ou de pleine terre minimal à conserver
- > Lancer une campagne de plantation d'arbres d'ombrage et d'aménagement d'espaces en pleine terre sur les parkings privés et les lieux publics

Tâche 15B

Création de jardins partagés

- > Création de jardins partagés, dans les communes comportant des logements collectifs :
 - Sondage pour étudier l'opportunité
 - Recensement d'emplacements et réservation
 - Rédaction d'un cahier des charges et réalisation

> Porteurs du projet :

CCDSV, communes

> Partenaires associés :

CCI, CMA, ALEC 01, chambre d'agriculture, DDT, SCOT, CEREMA, agence d'urbanisme, promoteurs, ADEME, CAUE, caisse des dépôts en consignation biodiversité, office français de la biodiversité, Plantes et Cité, GRAIE (groupe de recherche), animation technique

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Budget pour la plantation d'arbres et la création d'un ou deux jardins partagés

INDICATEURS

SUIVI

A : Nombre de PLU intégrant un coefficient surfacique de biotope et/ou de pleine terre minimal à conserver, nombre d'arbres plantés

B : Nombre de jardins partagés

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Enquête de ressenti sur la base des remontés d'informations d'élus

Année de démarrage de l'action : 2023



Mener une réflexion globale pour un urbanisme durable

BÂTIMENTS / ACTION 16

L'objectif de cette action est de mener une réflexion globale visant à intégrer l'écologie et l'adaptation au changement climatique dans les stratégies d'urbanisme et les projets de territoire.

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 16A

Boîte à outils et partage

- > Développement d'une «boîte à outils» commune pour les documents d'urbanisme :
 - Clauses possibles et les moyens de les mettre en œuvre,
 - Partage d'expériences

Tâche 16B

Commissions mixtes

- > Organisation de commissions intercommunales mixtes Environnement / Aménagement dédiées à l'urbanisme écologique et durable, avec revue des projets

- > Travail par ces commissions à une stratégie d'adaptation au changement climatique avec par exemple la démarche TACCT (Trajectoire d'adaptation au changement climatique des territoires)

Tâche 16C

Sensibiliser les acteurs de la filière

- > Informer les architectes, urbanistes, constructeurs, sur les pratiques qui seront retenues, pour que les nouveaux projets soient conformes aux ambitions de transition

> Porteurs du projet :

CCDSV, communes

> Partenaires associés :

CCI, CMA, ALEC 01, chambre d'agriculture, DDT, SCOT, CEREMA, agence d'urbanisme, promoteurs, ADEME, CAUE, caisse des dépôts en consignation biodiversité, office français de la biodiversité, Plantes et Cité, GRAIE (groupe de recherche), animation technique

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

24

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI

A : Création de la boîte à outil

B : Nombre de commissions mixtes organisées

C : Mise en place d'outils d'information

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Nombre de PLU intégrant des mesures en lien avec un urbanisme durable

Année de démarrage de l'action : 2023



ÉNERGIES RENOUVELABLES



ÉNERGIES RENOUVELABLES

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

26

Au quotidien l'ALEC apporte un conseil technique et économique sur les énergies renouvelables, géothermie, solaire, biomasse, pour les habitants et professionnels. Plusieurs installations d'énergies renouvelables sont déjà présentes ou en projet sur le territoire. Comme par exemple :

- **Les panneaux solaires thermiques** installés sur la crèche des crayons verts à Saint-Didier-de-Formans
- **Le projet de trackers solaires photovoltaïques** sur la station d'épuration de Villeneuve
- **Les panneaux solaires photovoltaïques** qui seront installés sur la maison éclusière de Parcieux
- **Le projet de panneaux solaires photovoltaïques** sur l'ancienne ISDND de la Thorine à Misérieux

Le diagnostic territorial du PCAET ayant mis en évidence un potentiel de production d'énergie renouvelable conséquent sur le territoire, la CCDSV a choisi de participer au capital de la Société d'économie Mixte « Les énergies de l'Ain » (SEM LEA) pour faciliter le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

Après avoir défini une stratégie territoriale pour 2030, les acteurs du territoire et leurs partenaires ont décidé de mettre en place les actions suivantes dans les 6 ans à venir.

> Informer pour faciliter l'émergence de projets d'Énergies Renouvelables et de transition énergétique sur le territoire

Informer les particuliers, les collectivités et les entreprises sur les possibilités d'installation d'énergies renouvelables adaptées au territoire: solaire, bois, méthanisation, récupération d'énergie... +

> Développer une stratégie locale pour les énergies renouvelables

Créer un poste de référent énergies renouvelables en direction de tous les acteurs du territoire +

> Développer le solaire

Développer l'installation de panneaux solaires +

> Accompagner les projets de chaufferies bois, mutualiser les études

Développer les chaufferies bois collectives sur le territoire : études, informations, mise en relation +

> Etudier les potentiels hydroélectrique, des réseaux de chaleur, et de récupération d'énergie

Identifier le potentiel d'hydroélectricité et de récupération d'énergie sur le territoire +

> Définir une stratégie de développement de la méthanisation

Installer une unité de méthanisation (production de gaz naturel à partir de déchets ménagers et/ou agricoles) +





Informer pour faciliter l'émergence de projets d'énergies renouvelables et de transition énergétique sur le territoire

ÉNERGIE / ACTION 17

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV, service autorisation du droit des sols (ADS), SIEA, ALEC 01, DDT, CCI, CMA

> Partenaires associés :

CCDSV, ALEC 01, SIEA, ADEME, associations, SEM LEA, signataires de la charte «Ambition Biogaz 2023», fournisseurs d'énergie, CEREMA, CAUE, architectes des bâtiments de France, SCOT

Tâche 17A

Réaliser un cadastre solaire

- > Élaborer un cadastre avec productible solaire et potentiel réseau à l'aide des relevés LIDAR et actions de communication pour les habitants

Tâche 17B

Informer les communes et les habitants

- > Faire connaître aux communes les dispositifs et options existants pour leurs projets ou ceux des habitants
- > 1 intervention de l'ALEC 01 par an par commune en conseil
- > Chaque commune au même niveau d'information

- > 1 documentation mise à jour annuellement et disponible dans chaque commune

Tâche 17C

Planifier et organiser des événements d'information sur la maîtrise de l'énergie, la transition énergétique, l'écologie industrielle et les dispositifs existants

- > Déjeuners professionnels, visites, formats concis
- > 1 au lancement de chaque nouveau projet d'énergie renouvelable collectif ou d'entreprise
- > 1 par an au minimum
- > Capitaliser en concevant au fur et à mesure un catalogue d'animations proposé par les porteurs et partenaires

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Recrutement d'un ETP partagé entre plusieurs EPCI, et financé via un contrat de chaleur renouvelable territorial avec l'ADEME, pour faire émerger des projets d'énergies renouvelables sur le territoire

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Coût d'un cadastre solaire
- > Coût des déjeuners professionnels d'information sur la maîtrise de l'énergie, la transition énergétique et les dispositifs existants
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Réalisation du cadastre solaire	Développement des énergies renouvelables sur le territoire
B : Mise en place des outils d'information (à jour), nombre d'interventions d'information	
C : Nombre d'événements organisés	

Année de démarrage de l'action : 2023



Développer une stratégie locale pour les énergies renouvelables

ÉNERGIE / ACTION 18

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

28

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 18A

Gouvernance

- > Se regrouper avec d'autres EPCI pour signer un contrat de chaleur renouvelable territorial avec l'ADEME
- > Création d'un poste mutualisé avec d'autres EPCI pour assurer la coordination et faire le lien avec les instances des autres niveaux (département, région)
- > Mise en place d'une instance multilatérale se réunissant régulièrement : acteurs locaux, habitants, élus, institutions, entreprises

Tâche 18B

Faire évoluer les règlements d'urbanisme pour encourager les énergies renouvelables

- > Construction d'un cahier des charges sur la prise en compte des énergies renouvelables dans les PLU dans l'optique des prochaines révisions ou du passage en PLUI, pour identifier les terrains favorables et les obstacles à l'utilisation d'énergies renouvelables
- > Instaurer des seuils de surfaces de toitures inférieurs à la réglementation nationale, à partir desquels des systèmes de production d'énergie solaire doivent être installés
- > Définir la surface de parking à partir de laquelle il y aura obligation d'installer des dispositifs solaires

> Porteurs du projet :

Inclus dans les missions de l'ETP énergies renouvelables, partagé entre plusieurs EPCI, et financé via un contrat de chaleur territorial avec l'ADEME (action 17)

> Partenaires associés :

CCDSV, ALEC 01, SIEA, associations, SEM LEA, signataires de la charte «Ambition Biogaz 2023», fournisseurs d'énergie, CEREMA, CAUE, architectes des bâtiments de France, SCOT

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP énergies renouvelables, partagé entre plusieurs EPCI, et financé via un contrat de chaleur territorial avec l'ADEME (action 17)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Coût d'une assistance technique

INDICATEURS

SUIVI

A : Création d'un poste d'animation énergie renouvelable, nombre de rencontres de l'instance de gouvernance

B : Création d'un cahier des charges, nombre de PLU intégrant les énergies renouvelables

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Production d'énergies renouvelables sur le territoire

Année de démarrage de l'action : 2023



Développer le solaire

ÉNERGIE / ACTION 19

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 19A

Solaire sur le foncier public

- > Développer le solaire thermique et photovoltaïque sur le foncier public
- > Objectif : au moins un projet en toiture ou au sol par commune en plus des 3 projets photovoltaïques identifiés à ce jour sur le territoire (parmi les 37 identifiées par le SIEA dans l'Ain) d'ici 2024

Tâche 19B

Favoriser les projets mutualisés d'installations solaires

- > Mutualiser le portage, les achats, le financement, selon les besoins, pour améliorer la rentabilité des projets
- > Réfléchir à la bonification du capital citoyen dans les projets d'énergies renouvelables

Tâche 19C

Explorer les opportunités de projets, éventuellement mutualisés

- > Communiquer avec les entreprises pour favoriser l'émergence de projets (bâtiments, parkings...)
- > Études de faisabilité et émergence de projets sur les espaces privés

> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV, SIEA, associations, SEM LEA

> Partenaires associés :

ALEC 01, entreprises, CCI, CMA, chambre d'agriculture, département (collèges), région (lycées), fournisseurs d'énergie

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Moyens humains portés par le SIEA et/ ou l'ALEC 01
- > Bénévolat

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Investissements principalement apportés par la SEM LEA
- > Étude centrale d'achat

INDICATEURS

SUIVI

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

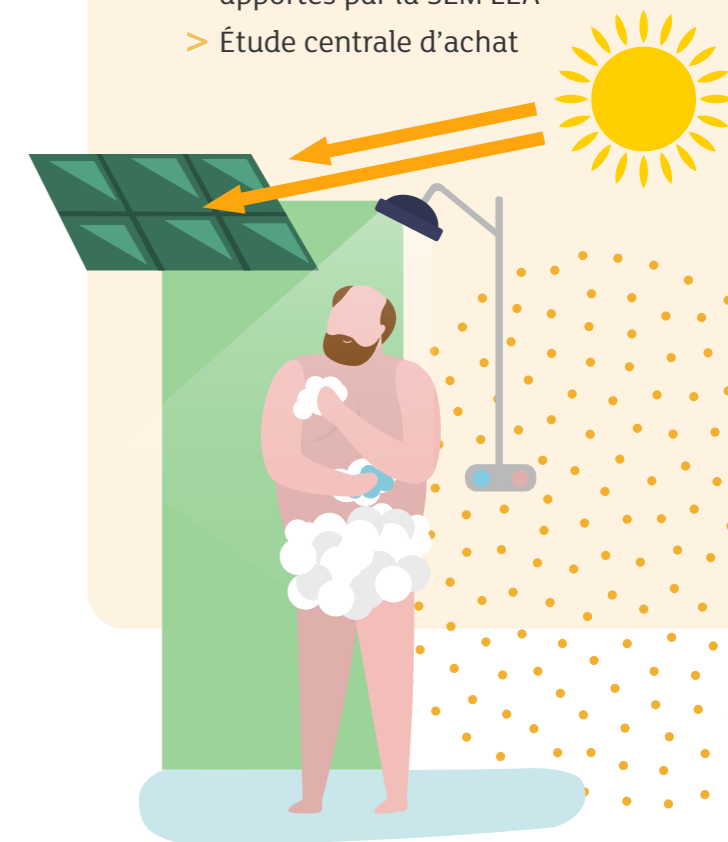
A : Montant des investissements dans le solaire public

B : Étude d'opportunité réalisée, montant investi

C : Nombre de réunions ou d'outils d'information

Nombre de MWc installés

Année de démarrage de l'action : 2023





Accompagner les projets de chaufferies bois, mutualiser les études

ÉNERGIE / ACTION 20

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 20A

Informier sur les opportunités, coûts et inconvénients des chaufferies bois

- > 10 réunions d'information de l'ALEC 01 dans les zones d'activité et communes, avec potentiellement un diagnostic en amont pour présenter les possibilités
- > Recenser et capitaliser sur les expériences réussies

Tâche 20B

Mutualiser les études

- > Mutualiser des analyses d'opportunités pour les communes intéressées
- > Recenser les chaudières fioul des collectivités et des bailleurs, et étudier l'opportunité de les remplacer par des petites unités chaufferies bois
- > Veiller au bon dimensionnement des chaufferies bois, à la provenance du bois et à minimiser les émissions de polluants atmosphériques

> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV, SIEA

> Partenaires associés :

Communes, chambre d'agriculture, associations, Fibois 01

MOYENS HUMAINS

à la charge de la CCDSV

- > Animation assurée par l'ALEC 01
- > Suivi inclus dans les missions de l'ETP énergies renouvelables, partagé entre plusieurs EPCI, et financé via un contrat de chaleur territorial avec l'ADEME (action 17)

MOYENS FINANCIERS

à la charge de la CCDSV

- > Étude d'opportunité pour la mise en place de chaufferies bois
- > Projet de chaufferie bois portage extérieur ou via la SEM LEA

INDICATEURS

SUIVI

A : Nombre de réunions d'information réalisées

B : Étude réalisée

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Nombre de chaudières bois sur le territoire

Année de démarrage de l'action : 2023



Étudier les potentiels hydroélectrique, des réseaux de chaleur, et de récupération d'énergie

ÉNERGIE / ACTION 21

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 21A

Étudier le potentiel de l'hydroélectricité des rivières

- > En lien avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), étudier la faisabilité de projets hydroélectriques sur le territoire de façon plus détaillée que le diagnostic PCAET, pour faire naître des projets le cas échéant

Tâche 21B

Potentiel chaleur fatale et réseaux de chaleur

- > Étudier le potentiel de réseaux de chaleur et de récupération de chaleur (eaux usées par exemple) sur le territoire
- > Faire le lien avec les entreprises pour faciliter l'action du SIEA
- > Objectif : 50% du potentiel identifié utilisé au bout de 6 ans

- > **Porteurs du projet :**
VNF, communes, CCDSV, SIEA
- > **Partenaires associés :**
Communes, chambre d'agriculture, associations, Fibois 01, fournisseurs d'énergie

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Suivi inclus dans les missions de l'ETP énergies renouvelables, partagé entre plusieurs EPCI, et financé via un contrat de chaleur territorial avec l'ADEME (action 17)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Financement d'une étude pour le potentiel d'hydroélectricité
- > Le potentiel de chaleur fatale est évalué par le SIEA

INDICATEURS	
SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Étude réalisée	Pourcentage du potentiel mobilisé
B : Étude réalisée	

Année de démarrage de l'action : 2024





Définir une stratégie de développement de la méthanisation

ÉNERGIE / ACTION 22

L'objectif de cette action est d'inciter à l'utilisation de matériaux biosourcés pour les rénovations ou les constructions de bâtiments publics et communiquer pour impulser une dynamique sur le territoire. Engager un dialogue et une réflexion sur les opportunités de filières locales.

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 22A

Communiquer, informer et sensibiliser

- > Organiser des rencontres entre les agriculteurs, les habitants et les communes visant à :
 - partager de l'information sur la technologie et les financements,
 - mettre en lien les acteurs pour créer des groupes porteurs de projets
- > Organiser une visite de site de méthanisation avec des agriculteurs

Tâche 22B

Structurer un comité de travail pluri-acteurs

- > Structurer un comité de travail pluri-acteurs avec les agriculteurs, les collectivités, les collectifs d'habitants / associatifs, les entreprises de l'énergie
- > Définir une stratégie de développement de la méthanisation en concertation avec les parties prenantes

Tâche 22C

Études et ingénierie de projet pour le développement d'une unité de méthanisation

- > Commande d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, pour accompagner le Comité de travail dans l'ingénierie du projet.
- > Définir un secteur opportun pour développer 1 (ou 2) unité(s) de méthanisation
- > Définir un modèle économique viable et durable, une étude de ressources et d'impacts
- > Engager une construction

VOIR TOUTES LES THÉMATIQUES

VOIR TOUTES LES ACTIONS DE LA THÉMATIQUE

> **Porteurs du projet :**
CCDSV, communes, agriculteurs du territoire

> **Partenaires associés :**
Fournisseurs d'énergie, lycée agricole de Cibeins, SCOT, commerce, industrie, agro-alimentaire, cantines, syndicat intercommunal aménagement hydraulique (SIAH) du canton de Trévoux, ALEC 01, SEM LEA, département de l'Ain, chambre d'agriculture, signataires

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Animation assurée par l'ALEC 01
- > Suivi inclus dans les missions de l'ETP énergies renouvelables, partagé entre plusieurs EPCI, et financé via un contrat de chaleur territorial avec l'ADEME (action 17)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de méthanisation
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Nombre de rencontres organisées	Nombre de méthaniseurs fonctionnels sur le territoire
B : Un Comité de travail est constitué avec une diversité de parties prenantes du territoire, nombre de rencontres organisées	
C : Étude réalisée	

Année de démarrage de l'action : 2025



AGRICULTURE ET CONSOMMATION LOCALE



AGRICULTURE ET CONSOMMATION LOCALE

Pour aider les gestionnaires de restauration collective à répondre à la loi EGalim, **la CCDSV s'est engagée avec 2 autres communautés de communes dans la réalisation d'un Programme Alimentaire Interterritorial (PAIT).**

Pour aller plus loin, les acteurs du territoire et leurs partenaires ont décidé d'accompagner les changements de pratiques agricoles vers une agriculture durable, renforcer la place de l'agriculture sur le territoire, favoriser la consommation locale et favoriser le stockage carbone. Pour cela, ils ont défini des actions pour les 6 ans à venir.

Les principaux enjeux pour une agriculture plus durable sont **la résilience des cultures face au changement climatique et aux autres aléas (ressource en eau, résistance à la chaleur, variété des cultures), ainsi que la réduction des pollutions aux nitrates dans les sols et rivières**, nitrates qui sont également la cause principale d'émissions d'ammoniac (NH3) dans l'air. Le territoire dépasse les seuils réglementaires sur ces sujets. Toutes les communes sont classées zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole.

Ces actions devraient également permettre de mettre en place des actions d'efficacité énergétique sur des parcelles agricoles comme le prévoit la stratégie territoriale.

> Informer pour encourager les changements de pratiques vers une agriculture durable

Valoriser les pratiques agricoles locales durables et permettre le partage d'expérience entre les agriculteurs +

> Développer le lien entre le territoire et l'agriculture locale

Faire connaître les agriculteurs locaux et favoriser les réunions entre élus et agriculteurs +

> Mettre en place le Projet Alimentaire interterritorial (PAIT) sur la restauration collective, et engager un travail pour un PAIT élargi favorisant une filière alimentaire locale complète

Mettre en place un Projet alimentaire territoriale pour favoriser l'approvisionnement en produits de qualité pour la restauration scolaire notamment +

> Développer l'installation de maraîchers et la diversification des cultures

Faciliter l'installation de maraîchers sur le territoire +

> Améliorer les débouchés pour les productions locales et / ou bio

Promouvoir la consommation de produits locaux et / ou bio (marchés de producteurs et paniers de légumes) +

> Développer une filière autour des haies

Encourager la plantation de haies et créer une filière pour valoriser les déchets verts issus des tailles +

> Encourager les pratiques agricoles favorables au stockage carbone

Valoriser les pratiques agricoles durables sur le stockage carbone et permettre le partage d'expérience entre agriculteurs +

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

34





Informer pour encourager les changements de pratique vers une agriculture durable

AGRICULTURE / ACTION 23



- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 23A

Travailler à réduire l'impact sur les rivières

- > Mettre en synergie agriculteurs, communes et acteurs du territoire pour réduire l'impact de l'activité agricole sur les rivières (pollutions, érosion...) :
 - Poursuivre le travail réalisé avec les agriculteurs via les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques)
 - Engager de nouvelles exploitations dans ces démarches

Tâche 23B

Valoriser les pratiques vertueuses par le partage d'expériences

- > Avoir un rôle d'information et d'animation pour favoriser

l'interconnaissance, susciter des synergies entre acteurs du territoire et valoriser l'existant :

- Valoriser et préserver l'élevage
- Valoriser les pratiques à l'œuvre favorables à l'environnement
- Encourager les initiatives d'intelligence collective : gestion commune entre agriculteurs

Tâche 23C

Informier sur les dispositifs financiers existants

- > Faire une veille sur les dispositifs financiers pour les pratiques environnementales et la transition en bio, et encourager à leur utilisation, en lien avec la chambre d'agriculture.

> Porteurs du projet :

Groupes DEPHY 30 000, Chambre d'agriculture, Syndicat des eaux, Syndicats de rivière

> Partenaires associés :

CCSDV (information, communication...), Lycée agricole de Cibeins, Associations, Entreprises

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Recrutement d'un ETP, mutualisé avec un autre EPCI, dédié aux actions agriculture (prises de contacts, recherche de subventions, suivi et animation des projets à soutenir)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Coût d'animations
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI

- A** : Nombre d'agriculteurs engagés dans une démarche MAEC
- B** : Création d'un groupe d'échange d'expérience, nombre d'événements réalisés
- C** : Mise en place d'outils d'information

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Étude sur l'évolution de l'agriculture sur le territoire

Année de démarrage de l'action : 2023





Développer le lien entre le territoire et l'agriculture locale

AGRICULTURE / ACTION 24

L'objectif de cette action est de développer le dialogue entre le territoire et le monde agricole au sens large, y compris avec les pisciculteurs. Valoriser et soutenir les productions locales.

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 24A

Développer la communication en lien avec les communes et EPCI (bulletin...)

- > Presse et media : explication des métiers agricoles, articles, reportages sur le local
- > Bulletin EPCI/commune : s'appuyer sur la commission GEMAPI/agriculture pour la rédaction d'articles en lien avec les agriculteurs

- > Relai des événements par tous supports

Tâche 24B

Développer des commissions locales dans les communes

- > Inciter à la création de commission mixtes élus/agriculteurs

Tâche 24C

Actions d'animation territoriale avec le monde agricole

- > Développer des projets participatifs lors de chantiers ou d'installations d'agriculteurs : chantiers participatifs, activités ludiques agricoles, plantations...

- > Visite de fermes: à vélo, L'Ain de Ferme en Ferme, et soutien logistique pour des portes ouvertes

- > Organisation d'événements culturels dans des exploitations

- > Promotion de plus de 4 événements / an sur la CCDSV liés à des animations sur des fermes (1/trimestre)

- > Animation scolaire en lien avec ces événements

- > 1 projet pédagogique développé autour de l'agriculture avec le primaire ou le secondaire / an

- > Évènements cinés-dialogue entre scolaires et agriculteurs

Tâche 24D

Promouvoir les métiers de l'agriculture et de la pisciculture

- > Étude des besoins des agriculteurs et pisciculteurs en terme de main d'œuvre et de formation.

- > Diagnostic sur l'accès à l'information et à la promotion des emplois.

- > Coordonner des actions de promotion des métiers de l'agriculture et pisciculture.

> Porteurs du projet :

CCDSV, Communes, Agriculteurs, Chambre d'agriculture, Établissements scolaires, Associations, Lycée de Cibeins

> Partenaires associés :

Collectivités, Communes, Jardins partagés, Structures de tourisme, Habitants, Mission locale, Pôle emploi, Coopératives agricoles, Syndicat étang de la Dombes, Syndicats agricoles, Associations

INDICATEURS

SUIVI

A : Mise en place d'outils de communication

B : Nombre de commissions agricoles dans les communes

C : Nombre d'événements organisés, nombre de participants

D : Actions mises en place pour développer les métiers de l'agriculture et de la pisciculture

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Nombre de participants aux animations autour de l'agriculture

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP agriculture (action 23)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Contributions à des visites et organisations d'événements
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»



Mettre en place le Projet Alimentaire interterritorial (PAIT) sur la restauration collective, et engager un travail pour un PAIT élargi favorisant une filière alimentaire locale complète

AGRICULTURE / ACTION 25

> **Porteurs du projet :**
Communautés de communes de la Dombes (CCD), Dombes Saône Vallée (CCDSV) et Val de Saône Centre (CCVSC)

> **Partenaires associés :**
Chambre d'agriculture, Associations, Prestataires de restauration collective

L'objectif de cette action est de mettre en place le **Projet Alimentaire interterritorial (PAIT)** avec comme premier objectif de travailler sur la restauration collective. Favoriser l'émergence d'un **PAIT élargi** : faciliter la consommation locale, développer une filière alimentaire complète.

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 25A

Assurer le suivi et le pilotage du plan
> La CCDSV est active dans le suivi des avancées et la définition des objectifs, ainsi que le pilotage du projet

Tâche 25B

Lien entre les acteurs
> La CCDSV assure le lien entre les acteurs concernés, établissements scolaires, communes, producteurs, institutions partenaires

INDICATEURS

SUIVI

- A :** Présence de la CCDSV au comité de pilotage du PAIT
- B :** Nombre d'échanges de la CCDSV avec acteurs du PAIT (en dehors des comités de pilotage)

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Avancement dans la réalisation du plan d'actions du PAIT

Année de démarrage de l'action : 2023

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

MOYENS HUMAINS
à la charge de la CCDSV

> ETP PAIT déjà existant

MOYENS FINANCIERS
à la charge de la CCDSV

> PAIT budgété chaque année





Développer l'installation de maraîchers et la diversification des cultures

AGRICULTURE / ACTION 26

VOIR TOUTES LES THÉMATIQUES

VOIR TOUTES LES ACTIONS DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 26A

Accès au foncier et aux financements pour l'installation de maraîchers

- > Sécuriser le foncier agricole en créant des zones agricoles protégées pour des durées supérieures au PLU
- > Travail avec la SAFER: Identifier les terrains favorables, instaurer des cahiers des charges de gestion, acheter des terrains pour des projets de maraîchage et polyculture bio
- > Identifier et/ou créer des dispositifs financiers permettant de limiter l'investissement nécessaire à l'installation et la prise de risques financiers
- > En lien avec le projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), mandater une étude sur la ressource en eau pour sécuriser l'installation en maraîchage

Tâche 26B

Encourager la mutualisation de moyens de production et de transformation

- > Recenser les besoins, identifier et analyser les projets existants sur d'autres territoires ou en création
- > Mener une réflexion pour mutualiser le transport des produits maraîchers
- > Faciliter l'émergence d'un outil local de transformation (par exemple : fromagerie, conserverie)

Tâche 26C

Faciliter l'accès à l'information sur les aides et outils, et sur les formations

- > S'assurer que l'information sur les outils et aides pour l'installation, notamment en bio, est disponible et que les relais d'information sont efficaces (en mairie notamment)

> Porteurs du projet :

CCDSV, Chambre d'agriculture, Communes, Organisme de formations agricoles, Pôle emploi, Centre d'information et d'orientation, DRAAF

> Partenaires associés :

Associations, Chambre d'agriculture de l'Ain, SAFER, Agriculteurs

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP agriculture (action 23)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Achat de foncier et convention avec SAFER pour installation maraîchers
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Surface agricole préservée dans les PLU, travail avec la SAFER sur un cahier des charges de gestion	Nombre d'installations ou de projets d'installation de maraîchers
B : Recensement des besoins, étude de faisabilité, déploiement du projet	
C : Nombre de mairies pouvant apporter des renseignements	

Année de démarrage de l'action : 2023





Améliorer les débouchés pour les productions locales et/ou bio

AGRICULTURE / ACTION 27

L'objectif de cette action est d'améliorer les débouchés des productions locales en offrant aux habitants et aux professionnels de la restauration des points de vente identifiés.

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 27A

Créer un marché local et/ou bio pour les professionnels

- > Encourager le développement d'un marché de gros avec des produits locaux et/ou bio à destination des professionnels de la restauration (centrale d'achat)

Tâche 27B

Encourager la fréquentation des marchés bio et locaux et la consommation locale

- > Mise en place de navettes des périphéries des communes aux places de marché.

- > Communiquer sur l'existence et l'offre de produits locaux (marchés, magasins).

Tâche 27C

Encourager le développement des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne)

- > La CCDSV engage une discussion avec les communes et zones d'activité pour identifier des lieux de dépôt à mettre à disposition.
- > Organisation d'une réunion publique d'information.
- > Appel à projet pour la création d'une AMAP

- > **Porteurs du projet :** CCDSV, Communes

- > **Partenaires associés :** Porteurs et prestataires de restaurations collectives, Commerce local et grande distribution, Agriculteurs, Agrilocal, Associations, Chambre d'agriculture

INDICATEURS

SUIVI

A : Développement d'un marché en gros

B : Développement de navettes, mise en place d'outils de communication

C : Nombre de réunions visant le développement d'AMAP

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Nombre de marchés existants sur le territoire en lien avec les producteurs locaux et bio, nombre de commerçants

Année de démarrage de l'action : 2023

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP agriculture (action 23)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Action A prévue dans le cadre du PAIT élargi
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»



Développer une filière autour des haies

AGRICULTURE / ACTION 28

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE



- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 28A

Mener un diagnostic territorial et élaborer un plan de gestion local

- > Réaliser un diagnostic haie sur le territoire afin d'élaborer un plan de gestion à l'échelle de la CCDSV
- > Réaliser ce diagnostic en complémentarité des travaux du syndicat hydraulique (étude érosion des sols) et de l'étude en cours par Mission Haie et l'ISARA

Tâche 28B

Encourager et soutenir la plantation de haies

- > Encourager la plantation d'un linéaire de haie cohérent avec le diagnostic territoire
- > Favoriser la production de végétaux locaux diversifiés :
 - Par des contrats avec les pépiniéristes
 - Par la labellisation «Végétal local»
 - Par le marathon de la biodiversité
- > Intégrer les politiques haies dans les PLU

Tâche 28C

Communiquer et sensibiliser pour expliquer l'intérêt de la plantation et la valorisation de haie

- > Coordination par la CCDSV de la diffusion d'information liée à la filière haie et bois de haie
- > Sensibiliser tous les acteurs du territoire, y compris les habitants

Tâche 28D

Identifier des débouchés et en ouvrir de nouveaux, tout en structurant une filière technique

- > Identifier les entreprises de valorisation de déchets verts.
- > Réaliser un diagnostic pour évaluer le potentiel de production en bois de chauffage.
- > Développer une filière valorisation des déchets verts pour du bois de chauffage ou pour du bois non composté

> Porteurs du projet :

Mission haie, Chambre d'agriculture, CCDSV, Communes, Syndicats de rivière

> Partenaires associés :

Associations, Département, Région, Fédération de chasse, SIAH, Conservatoire des espaces naturels, Centre de développement de l'agroécologie, SAFER, ALEC 01

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP agriculture (action 23)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Prestation d'étude diagnostic
- > Contributions à des visites ou activités d'échanges d'expérience sur le territoire
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI

- A :** Diagnostic réalisé, élaboration d'un plan de gestion
- B :** Nombre d'actions visant à soutenir la plantation de haies
- C :** Mise en place d'outils de communication et d'information
- D :** Mener un diagnostic

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Nombre de kilomètres de haies plantées



Encourager les pratiques agricoles favorables au stockage carbone

AGRICULTURE / ACTION 29

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

41

L'objectif de cette action est d'encourager les pratiques agricoles favorables au stockage carbone : formation, information, groupes d'échanges de bonnes pratiques ; le but étant qu'une exploitation soit labellisée bas carbone sur le territoire.

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 29A

Valoriser l'existant en termes de bonnes pratiques de stockage carbone, pour encourager le changement par l'exemple

- > Identifier les agriculteurs qui sont dans ces dynamiques (diagnostic) et valoriser les pratiques vertueuses (label, valorisation de pratiques tels que les couverts végétaux, le non recours au labour, la diminution des intrants chimiques...)
- > Montrer que cela marche par le témoignage, le partage d'expérience...

- > Sensibilisation des futurs agriculteurs : formations, visites, lycées...
- > Activer les leviers d'incitation : paiements pour services environnements, Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)...

Tâche 29B

Encourager les agriculteurs et éleveurs à réaliser des bilans carbone sur leur exploitation

- > Informer et accompagner sur des bilans carbonés

> Porteurs du projet :

Groupes DEPHY 30 000, Chambre d'agriculture, CCDSV, Communes

> Partenaires associés :

Lycée agricole de Cibeins, Ecoles d'agronomie, SIAH, Associations environnementales, Entreprises

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP agriculture (action 23)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Leviers d'initiation type MAEC

INDICATEURS

SUIVI

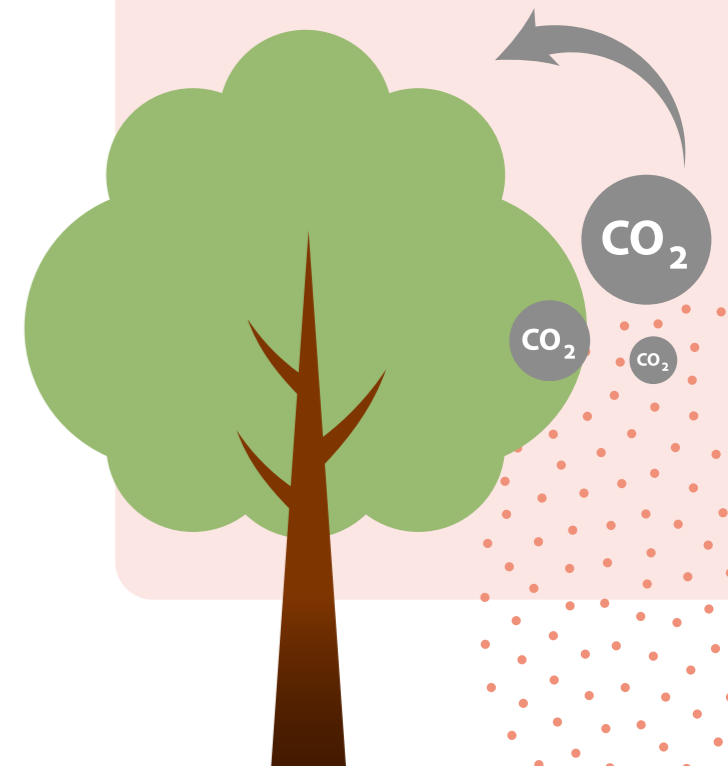
A : Nombre d'animations mises en place

B : Mise en place d'outils d'information

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Nombre d'exploitations labellisées bas carbone sur le territoire

Année de démarrage de l'action : 2024



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIE



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIE

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

43

Du fait de ses compétences « Gestion des milieux aquatiques et la protection des inondations » (GEMAPI), et « Protection et mise en valeur de l'environnement » la **CCDSV mène des actions de gestion des espaces naturels, des espaces forestiers et de protection des milieux aquatiques et humides.**

D'autre part, la CCDSV a validé en 2021, un **programme de prévention des déchets.**

Conscients de la nécessité de s'adapter au changement climatique et écologique en cours, les acteurs du territoire et leurs partenaires ont décidé de mener des actions visant à préserver l'environnement (informer, sensibiliser, maintenir les espaces naturels) et à s'adapter au changement climatique et écologique (augmenter le stockage carbone, réduire la production de déchets).

> Gérer durablement la ressource eau

Gérer durablement la ressource en eau : récupération des eaux de pluie, éviter les fuites dans le réseau d'eau de pluie, infiltration... +

> Sensibiliser aux enjeux climat et nature, notamment les jeunes

Sensibiliser par l'intermédiaire d'animations les habitants et tout particulièrement les plus jeunes aux enjeux du changement climatique +

> Développer et maintenir les puits de carbone

Préserver et développer le puits de carbone du territoire en repérant les espaces boisés +

> Développer et maintenir les espaces naturels pour un territoire résilient et vivant

Préserver les espaces naturels et la biodiversité du territoire +

> Informer sur le développement et le maintien des espaces naturels pour un territoire résilient et vivant

Former et informer sur les actions permettant de préserver les espaces naturels +

> Mettre en place un programme de prévention des déchets

Mettre en place le programme de prévention des déchets : réduire, réemployer et recycler +



Gérer durablement la ressource eau

ADAPTATION / ACTION 30

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

44



> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV, ALEC 01, syndicat Bresse Dombes Saône, syndicats de rivières

> Partenaires associés :

Département, syndicats de rivières, agence de l'eau, chambre d'agriculture, CCI, ALEC 01, réseau association d'entreprises, ADEME, agence de l'eau, chambres consulaires, agriculteurs, ONF, associations environnementales, habitants

Tâche 30A

Engager un dialogue territorial sur la ressource eau pour un plan de gestion

- > Participer à la mise en œuvre du Programme Territorial de gestion de l'eau (PTGE)
- > Développer une vue d'ensemble cartographique des retenues collinaires et porter une réflexion sur leur éventuel impact sur la ressource en eau

Tâche 30B

Inciter à la récupération et l'usage des eaux de pluie

- > Sensibiliser les entreprises, agriculteurs, et habitants à la récupération, le stockage et l'utilisation des eaux de pluie et informer sur les avantages

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

- > Inscrire dans les PLU l'obligation de récupération des eaux pluviales issues des toitures et faciliter l'usage de l'eau de pluie pour les toilettes
- > Installer des récupérateurs d'eau de pluie sur les bâtiments communaux qui en ont l'usage
- > 100 récupérateurs d'eau de pluie subventionnés, en abondement des communes, chaque année pour alimenter des WC
- > Flyer sur les économies d'eau distribué par le gestionnaire avec la facture
- > Développer des projets de désimperméabilisation des cours d'école et espaces artificiels
- > Prévenir l'infiltration d'eau polluée, issue de la voirie: développer des méthodes de filtration, noues, textiles dépolluants par exemple
- > Acquisition foncière autour des points de captage d'alimentation en eau potable
- > Créer un guide technique pour l'aide à la gestion de l'eau à la parcelle (création et entretien)
- > Communiquer sur ces pratiques

Tâche 30C

Minimiser les fuites sur le réseau d'eau potable

- > Veiller au bon rendement du réseau d'eau potable, minimiser les fuites

Tâche 30D

Favoriser l'infiltration d'eau (non polluée) dans les sols

- > Lancer un recensement des zones potentiellement désimperméabilisables, et une analyse des sols
- > Intégrer des objectifs de non imperméabilisation dans les PLU (zone de réserve pour plantation de haies, mise en réserve des haies existantes, gestion de l'eau pluviale à la parcelle)

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Abondement des subventions municipales à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie alimentant des WC dans la limite fixée annuellement par la CCDSV
- > PTGE déjà financé dans le budget GEMAPI
- > Coût des études pour la tâche D
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Mise en œuvre du PTGE, réflexion menée sur les retenues collinaires	Mener une réflexion communes sur la gestion de la ressource en eau
B : Mise en place des outils d'information, nombre de PLU intégrant la récupération d'eau de pluie	Nombre de récupérateurs d'eau de pluie subventionnés pour alimenter des WC
C : Analyse des réseaux d'eau potable	Rendement du réseau d'eau potable
D : Étude réalisée, nombre de PLU intégrant la non imperméabilisation des sols	Surfaces désimperméabilisées ou protégées (aquisition foncière)

Année de démarrage de l'action : 2023

Sensibiliser aux enjeux climat et nature, notamment les jeunes

ADAPTATION / ACTION 31

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE



> **Porteurs du projet :**
CCDSV, communes, ALEC 01, département, région, cinéma La Passerelle, associations

> **Partenaires associés :**
Ministère, CCDSV, communes, associations, agence de l'eau, ARS, fédération de chasse et de pêche, chambre d'agriculture, FREDON, CAUE, agence d'urbanisme, SIEA, SCOT



- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 31A

Évènements et chantiers participatifs

- > Appels à projets et partenariats associations/communes pour mener des actions de type chantiers collectifs, nettoyage et récolte déchets, utilisation des modes de mobilité active, du compost, du réemploi, plantation de haies, création de mares...
- > Création et diffusion aux communes d'un kit d'animations disponibles pouvant être réalisées dans chaque commune
- > 1 atelier ludique par commune et par an sur le climat, ou la biodiversité

Tâche 31B

Développer les actions scolaires

- > Engager les écoles dans le programme Eco-Ecoles
- > Échanges avec les équipes pédagogiques sur les actions PCAET
- > Création d'un demi poste d'animateur notamment pour les temps scolaires et périscolaires
- > Création d'un groupe de jeunes pour s'impliquer dans les actions du cinéma en lien avec le PCAET

Tâche 31C

Réalisation d'un documentaire

- > Réalisation par des scolaires d'un documentaire sur les initiatives du territoire en faveur du climat et de l'environnement

Tâche 31D

Inciter les associations porteuses d'évènements à les rendre écoresponsables

- > Diffuser le guide pratique sur les écoévènements
- > Former les bénévoles et informer les participants
- > Bonifier les subventions des associations selon la qualité du dossier technique de présentation montrant que la manifestation a été pensée pour limiter les déchets, limiter l'impact des transports, limiter les consommations énergétiques
- > Développer un kit éco-responsable

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Création du kit d'animation, nombre d'évènements	Nombre de jeunes et scolaires sensibilisés
B : Nombres d'animations scolaires, organisation d'un groupe de jeunes	
C : Réalisation d'un documentaire	
D : Nombre d'évènements mettant en place des actions du guide éco-évènements	

Année de démarrage de l'action : 2023

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»



Développer et maintenir les puits de carbone

ADAPTATION / ACTION 32

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 32A

Identifier les puits de carbone du territoire et leur capacité de stockage et les développer

- > Évaluation et cartographie à l'échelle intercommunale du stockage carbone, du potentiel de développement et des risques de diminution, et des actions pour la préserver ou l'augmenter. Mener en parallèle une évaluation de la biodiversité et des possibilités de préservation, pour combiner les moyens

Tâche 32B

Indiquer dans les PLU la végétalisation adéquate pour les enjeux climatiques

- > Créer et inscrire dans les PLU une charte d'aménagement des terrains (variétés locales, adaptées à la zone géographique et favorisant la biodiversité)
- > Remettre un guide lors du permis de construire
- > Déterminer et inscrire une proportion minimale végétalisée sur les terrains construits

> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV

> Partenaires associés :

Syndicats de rivières, chambres consulaires, associations environnementales, département

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

INDICATEURS

SUIVI

A : Recensement des puits de carbone et de la biodiversité

B : Mise en place d'une charte d'aménagement des terrains et nombre de PLU l'intégrant, mise en place d'outils de communication et d'information

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Mettre en place les objectifs et suivre les indicateurs définis dans l'étude d'évaluation et de cartographie des puits de carbone

Année de démarrage de l'action : 2023





Développer et maintenir les espaces naturels pour un territoire résilient et vivant

ADAPTATION / ACTION 33

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

- > **Porteurs du projet :**
EPTB Saône & Doubs, syndicats de rivière, CCDSV, communes, département
- > **Partenaires associés :**
Associations foncières, agriculteurs, SAFER, associations environnementales, communes, conservatoire des espaces naturels, département, chambre d'agriculture

Tâche 33A

Créer, maintenir, et favoriser les zones naturelles, augmenter et densifier la végétalisation

- > Réaliser des atlas de la biodiversité, sur l'ensemble du territoire
- > Mettre en réserve dans les PLU les espaces naturels identifiés à enjeux biodiversité et puits de carbone
- > Établir un programme de végétalisation des abords des routes: arbres et linéaires de haies
- > Développer les espaces naturels et sensibles (ENS)
- > Étendre le périmètre du contrat vert et bleu de la Saône sur l'ensemble du territoire DSV

Tâche 33B

Préserver les espaces naturels aux abords des cours d'eau

- > Inscrire dans les PLU les zones humides identifiées dans l'étude zones humides de la CCDSV
- > Sensibiliser les propriétaires et exploitants des abords du cours d'eau aux enjeux rivières
- > Réaliser une étude stratégique des zones prioritaires de restauration morphologique des cours d'eau
- > Acquérir les surfaces en bordure de fossés et cours d'eau sur les zones prioritaires de restauration des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau
- > Créer un cahier des charges type pour leur préservation lors d'une vente indiquée par la SAFER

Tâche 33C

Conserver et restaurer les zones humides, cours d'eau et espaces naturels

- > Conserver et restaurer les zones humides, reméandrer et restaurer l'espace de mobilité des cours d'eau

Tâche 33D

Créer ou maintenir les continuités écologiques, en cohérence avec le SRADDET et le SCOT

- > Étendre le périmètre du contrat vert et bleu de l'EPTB Saône Doubs à l'ensemble de la CCDSV

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Atlas biodiversité/puits de carbone à la charge des communes
- > Fabrication de panneaux explicatifs, études, travaux de plantation
- > Actions «Conserver et restaurer les zones humides et cours d'eau» et «Créer ou maintenir les continuités écologiques, en cohérence avec le SRADDET et le SCOT» inclus dans le budget GEMAPI

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Nombre d'atlas de la biodiversité réalisés	Nombre de zones humides inscrites dans les PLU, surfaces et linéaires d'espaces protégés
B : Réalisation de l'étude stratégique, rédaction et application d'un cahier des charges type en lien avec la SAFER	
C : Mettre en oeuvre les plans d'actions des 3 zones humides prioritaires du territoire	
D : Périmètre étendu	

Année de démarrage de l'action : 2023





Informer sur le développement et le maintien des espaces naturels pour un territoire résilient et vivant

ADAPTATION / ACTION 34

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 34A

Informer les collectivités et publics sur les engagements possibles en faveur de la biodiversité et du climat

- > Création d'une banque d'information sur les outils et moyens d'engagement, et d'un guide pour communiquer
- > Recensement des événements opportuns pour réaliser des actions de sensibilisation
- > Communiquer sur les actions locales et les engagements possibles
- > Ateliers d'information tout public sur la biodiversité et ses effets bénéfiques sur le cadre de vie, et sur le climat

Tâche 34B

Formation des agents des espaces verts sur la biodiversité

- > Formation des agents des espaces verts : sensibiliser et informer sur les pratiques favorables pour la biodiversité

Tâche 34C

Formations des élus

- > Créer un cycle de formation à destination des services et élus avec comme objectifs :
 - Intégrer la biodiversité au cœur des projets communaux
 - Apprendre à mobiliser les outils disponibles au regard des enjeux du PCAET
- > Ce cycle de formation pourra prendre la forme de séminaires, ateliers de co-construction, note de recommandations...

Tâche 34D

Fête des possibles

- > Organiser une fête des possibles avec les associations et structures locales pour s'informer et s'engager.

> Porteurs du projet :

Communes, CCDSV, associations, FREDON

> Partenaires associés :

Associations, établissements scolaires

INDICATEURS

SUIVI

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

A : Création d'une banque d'information, mise en place d'outils de communication et d'information

B : Nombre de formations agents organisées

C : Nombre de formations élus organisées

D : Organisation d'une fête des possibles

Nombre de personnes formées et/ ou sensibilisées

Année de démarrage de l'action : 2023

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

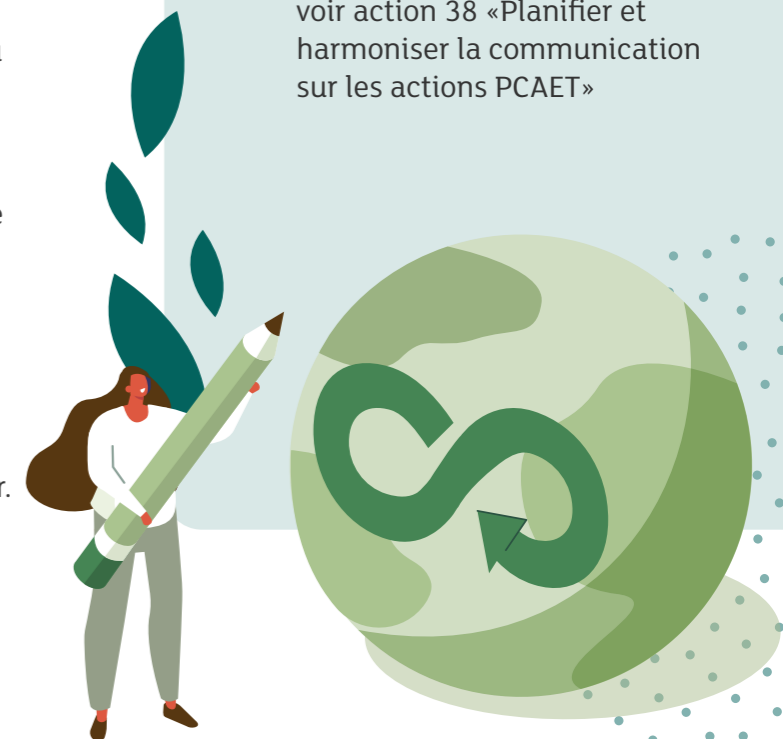
VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les missions de l'ETP transition écologique et bâtiments (action 10)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Coût d'un guide créé par agence extérieure et de l'organisation d'une «fête des possibles»
- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»



Mettre en place un programme de prévention des déchets

ADAPTATION / ACTION 35

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

49

L'objectif de cette action est d'améliorer les débouchés des productions locales en offrant aux habitants et aux professionnels de la restauration des points de vente identifiés.

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 35A

Mettre en œuvre, évaluer et ajuster le programme de prévention des déchets

> Mettre en œuvre les actions du programme de prévention des

déchets.

> Suivre annuellement les indicateurs de chaque action.

> Comparer les indicateurs aux objectifs définis et ajuster les actions le cas échéant.

> **Porteurs du projet :**
CCDSV

> **Partenaires associés :**
Sytraival, recyclerie, ADEME,
éco-organismes, département

INDICATEURS

SUIVI

A : Nombre d'actions du programme mises en place, moyens financiers et humains dédiés à la mise en place du programme

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Tonnage de déchets par habitant et par an

Année de démarrage de l'action : 2023

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

> Programme de prévention des déchets déjà financé par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)



TRANSVERSE



TRANSVERSE

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

51

La mise en oeuvre des actions du PCAET nécessite un travail coordonné des différents acteurs du territoire et leurs partenaires. Depuis 2018, **1 ETP est dédié à l'animation du PCAET** (action 37 « Mettre en place une gouvernance pour le PCAET »).

Pour mener à bien ces actions, **la CCDSV se donne les moyens de communiquer** en dédiant un budget communication aux actions du PCAET. (action 38 « Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET »).

En tant que coordinateur de la transition énergétique sur le territoire, **la CCDSV se doit d'être exemplaire dans ses commandes publiques** (action 36 « Renforcer les clauses environnementales dans la commande publique »).

Pour valoriser sa politique climat-air-énergie, **la CCDSV s'est engagée en 2021 dans une démarche de labellisation «Territoire engagé transition écologique»** (action 39 « Démarche d'amélioration continue de la CCDSV sur les volets climat air énergie : Labellisation «Territoire engagé transition écologique»).

Enfin, conformément à la loi d'orientation des mobilités (LOM), **la CCDSV a intégré les enjeux qualité de l'air dans son PCAET**. La fiche action 40 « Intégrer les enjeux qualité de l'air » permet de regrouper les engagements pris.

> Renforcer les clauses environnementales dans la commande publique

Montrer l'exemple en renforçant les clauses environnementales dans les commandes publiques +

> Mettre en place une gouvernance pour le PCAET

Assurer l'animation et le suivi du PCAET avec tous les acteurs +

> Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET

Communiquer sur les actions du PCAET +

> Démarche d'amélioration continue de la CCDSV sur les volets climat-air-énergie : Labellisation «Territoire engagé transition écologique»

Viser la labellisation par l'Ademe (Etat/ Europe) de la politique climat-air-énergie de la CCDSV +

> Intégrer les enjeux qualité de l'air

Veiller à la préservation de la qualité de l'air en assurant un suivi chiffré +



Renforcer les clauses environnementales dans la commande publique

ADAPTATION / ACTION 36

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 36A

Organiser un groupe de travail et déterminer une stratégie

- > Mettre en place un groupe de travail à la CCDSV pour élaborer une stratégie pour la commande publique. Déterminer la meilleure organisation, les outils à créer

Tâche 36B

Diagnostic des marchés et sourcing des acteurs

- > Etudier les marchés passés, étudier l'acceptabilité des mesures futures par les acteurs économiques et artisans, et les moyens de vérification

Tâche 36C

Fonder la démarche

- > Fonder la démarche par une délibération cadre et/ou une charte pour traduire la volonté de la collectivité et sa stratégie

- > Communiquer sur la démarche

Tâche 36D

Programmation pour une mise en oeuvre progressive

- > Programmation des marchés pour choisir ceux sur lesquels agir, en se basant sur l'historique des marchés passés
- > Produire une / des méthodes pour juger des bilans carbone des produits / prestations, qui soient accessibles à tous ou choisir les éco-labels adaptés
- > Réaliser des formations et dialoguer avec les acteurs économiques locaux, former les communes

> **Porteurs du projet :**
CCDSV

> **Partenaires associés :**
Communes, autres collectivités et administrations

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Coût d'une étude éventuelle

INDICATEURS

SUIVI

A : Mise en place d'un groupe de travail

B : Analyse effectuée

C : Délibération passée et mise en place d'outils de communication

D : Programmation et méthode définies

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Part des marchés intégrant des clauses environnementales

Année de démarrage de l'action : 2023





Mettre en place une gouvernance pour le PCAET

ADAPTATION / ACTION 37

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 37A

Organiser le suivi et le pilotage

- > Equipe de suivi des actions au sein de la CCDSV.
- > Réunion annuelle multi-acteurs, de suivi et pilotage du PCAET.
- > Réunions régulières thématiques avec les partenaires au cas par cas.

Tâche 37B

Organiser la répartition des actions au sein des communes

- > Organisation des actions PCAET au niveau communal, et du relai d'information pour le suivi de leur réalisation.

Tâche 37C

Animation d'un réseau d'acteurs engagés autour des enjeux PCAET

- > Animation de la dynamique suscitée par le PCAET autour de ces enjeux, à travers l'organisation de rencontres régulières : à visée pédagogique et de mise en réseau des habitants mobilisés.
- > Création d'un outil numérique d'échanges et de partage d'initiatives et de réalisations en faveur du climat et de l'environnement.
- > Communication régulière sur les réalisations des actions du PCAET

> Porteurs du projet

CCDSV, Communes

> Partenaires associés :

Porteurs et partenaires d'actions du PCAET

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > 1 ETP existant pour l'animation du PCAET et le suivi de la démarche de labellisation «Territoire engagé transition écologique»

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Actions de communication : voir action 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Nombre de réunions de pilotage	Avancement de la réalisation du plan d'action
B : Nombres d'actions mises en place dans chaque commune	Part du budget consacré
C : Mise en place d'outils de communication et d'infomation	Montant total de subventions et aides permises par des actions PCAET à des actions PCAET

Année de démarrage de l'action : 2023





Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET

ADAPTATION / ACTION 38

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

> Porteurs du projet
CCDSV

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 38 A

Définir un plan de communication pour l'ensemble des actions

> Organiser la communication sur les actions du plan climat

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

> Service communication
de la CCDSV en partenariat
avec ETP PCAET (action 37)

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

> Budget communication
pour les actions du PCAET

INDICATEURS

SUIVI

A : Pour chaque opération de communication et d'information, les outils suivants ont-ils été utilisés : site internet, réseaux sociaux, communiqués de presse, autres outils de communication ?

RÉSULTAT / EFFICACITÉ

Avancement de la réalisation du plan d'action

Année de démarrage de l'action : 2023





Démarche d'amélioration continue de la CCDSV sur les volets climat-air-énergie : Labellisation «Territoire engagé transition écologique»

ADAPTATION / ACTION 39

VOIR TOUTES LES THÉMATIQUES

VOIR TOUTES LES ACTIONS DE LA THÉMATIQUE

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 39A

Faire évoluer la politique climat-air-énergie de la communauté de communes

- > Mettre en oeuvre le suivi de la politique climat-air énergie dans le cadre de la démarche de labellisation «Territoire engagé transition écologique»

Tâche 39B

- > Obtenir 2 étoiles dans le label « Territoire engagé transition écologique » (anciennement Cap Cit'ergie) d'ici 2025

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > 1 ETP existant pour l'animation du PCAET et le suivi de labellisation «Territoire engagé transition écologique»

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Démarche de labellisation «Territoire engagé transition écologique » déjà financée

> Porteurs du projet CCDSV

INDICATEURS	
SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Nombre de réunions de pilotage	Avancement dans la démarche de labellisation «Territoire engagé transition écologique»
B : Obtention de la labellisation	

Année de démarrage de l'action : 2023





Intégrer les enjeux qualité de l'air

ADAPTATION / ACTION 40

VOIR
TOUTES LES
THÉMATIQUES

VOIR
TOUTES LES ACTIONS
DE LA THÉMATIQUE

Cette fiche action vise à renforcer le volet air du PCAET et répond aux obligations fixées par la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24/12/2019.

- DESCRIPTIF DES TÂCHES -

Tâche 40A

Mettre en place les actions en lien avec la qualité de l'air et suivre l'évolution des concentrations et émissions réglementaires sur le territoire (suite)

- > Mettre en place les actions ayant un impact sur la qualité de l'air.
- > Suivre l'évolution des concentrations et émissions réglementaires sur le territoire

Tâche 40B

Renforcer la communication en cas de pic de pollution

- > Renforcer la communication des décisions et recommandations préfectorales en cas de pic de pollution

> **Porteurs du projet :**
CCDSV, Communes

> **Partenaires associés :**
ATMO, préfecture départementale

MOYENS HUMAINS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les autres fiches actions

MOYENS FINANCIERS à la charge de la CCDSV

- > Inclus dans les autres fiches actions
- > Actions de communication : voir fiche 38 «Planifier et harmoniser la communication sur les actions PCAET»

INDICATEURS

SUIVI	RÉSULTAT / EFFICACITÉ
A : Avancement des actions avec un impact sur la qualité de l'air	Évolution de la qualité de l'air sur le territoire
B : Nombre de communications relayées	

Année de démarrage de l'action : 2023





GLOSSAIRE



GLOSSAIRE

Ensemble construisons l'avenir

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Le principal moteur du réchauffement planétaire est l'effet de serre. Certains gaz de l'atmosphère terrestre agissent à la manière des parois d'une serre : ils permettent à l'énergie solaire d'entrer dans l'atmosphère mais l'empêchent de s'en échapper, provoquant le réchauffement planétaire avec les conséquences que l'on connaît déjà : montées des eaux avec la fonte des glaciers et de la couverture neigeuse ; phénomènes climatiques violents fréquents (fortes pluies, grêle, cyclones tropicaux violents...) ; augmentation des périodes d'aridité et de sécheresse ainsi que des fortes chaleurs, disparition de certaines espèces animales et végétales, augmentation des refuges climatiques.

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

- Pour se déplacer sans produire de gaz à effet de serre, les voitures électriques peuvent être une alternative. L'installation de bornes de recharge électrique par les entreprises, des propriétaires d'immeubles permet un usage partagé et facilité. Elle peut être réalisée également à titre individuel.

UNE STATION DE RECHARGE MULTI-ÉNERGIES (GAZ NATUREL, HYDROGÈNE, ÉLECTRIQUE) POUR LES CAMIONS ET LES BUS

- Il s'agit de pouvoir recharger, sur un même site, les camions, bus et bennes à ordures ménagères en hydrogène, bio gaz ou électricité. Ce type de dispositif participe ainsi à diminuer l'empreinte carbone du secteur du transport et contribue à améliorer la qualité de l'air.

CONSTRUIRE SELON LES PRINCIPES BIOCLIMATIQUES

- L'objectif est d'obtenir des conditions de vie et de confort de la manière la plus naturelle possible en veillant notamment à l'orientation des constructions et en utilisant les énergies renouvelables disponibles sur site. Pour cela il est pris en compte la luminosité naturelle pour diminuer les besoins d'éclairage, les protections solaires naturelles pour éviter les surchauffes en été et maintenir les apports solaires gratuits l'hiver.

UNITÉ DE MÉTHANISATION

- La méthanisation est un procédé par lequel la décomposition des matières organiques entraîne la production de biogaz. Les unités de méthanisation peuvent recevoir sur leur site tous types de déchets organiques, notamment, du fumier, des boues de stations d'épuration, des déchets alimentaires, des déchets d'origine animale et fonctionnent dans un cadre très réglementé. Elles permettent de produire une énergie renouvelable en valorisant des déchets sans utiliser les ressources naturelles ou créer des déchets difficiles à éliminer. Le digestat est utilisé pour fertiliser les sols créant ainsi une boucle vertueuse.

HYDROÉLECTRICITÉ

- Il s'agit de produire de l'électricité en utilisant l'énergie de mouvement de l'eau. L'eau actionne des turbines qui entraînent à leur tour des alternateurs qui transforment l'énergie mécanique en électricité avec ces hydroliennes.

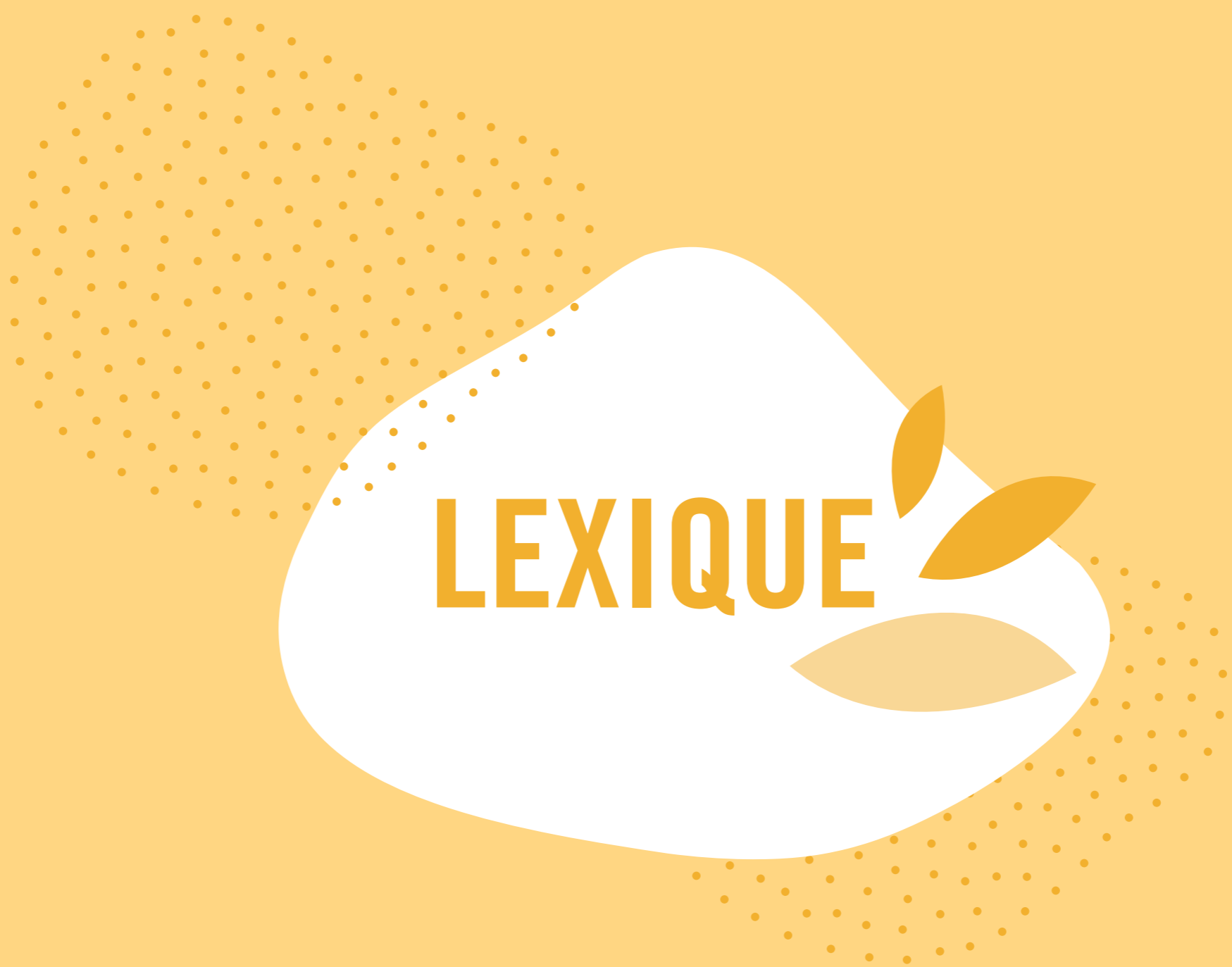
STOCKAGE CARBONE

- Le stockage du carbone consiste à capter et stocker le CO₂ présent dans l'atmosphère afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre. C'est un mécanisme naturel : la végétation et les océans absorbent et stockent naturellement le carbone présent dans l'atmosphère. Certaines pratiques agricoles permettent de préserver la capacité de stockage carbone de la terre. La reforestation permet d'augmenter la capacité de stockage carbone d'un territoire.

PUITS DE CARBONE

- Un puits de carbone est un réservoir naturel ou artificiel qui absorbe et stocke le carbone de l'atmosphère, grâce à des mécanismes physiques et biologiques. Les principaux puits de carbone sont les océans et certains milieux continentaux comme les forêts en formation, les tourbières, etc. Ainsi créer de nouvelles surfaces boisées ou modifier la gestion forestière et des terrains agricoles permet de favoriser le stockage de carbone.

LEXIQUE



LEXIQUE

Ensemble construisons l'avenir

ADEME	Agence de la transition écologique	GRAIE	Groupe de Recherche, Animation technique et Information sur l'Eau
ALEC 01	Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain	LOM	Loi d'orientation des mobilités
AMAP	Association pour le maintien d'une agriculture paysanne	MAEC	Mesures agro-environnementales et climatiques
ARS	Agence régionale de santé	Mov'ici	Site de covoiturage de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
ATMO	Observatoire de surveillance de la qualité de l'air	ONF	Office national des forêts
BHNS	Bus à haut niveau de service	PAIT	Projet Alimentaire interterritorial
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement	PCAET	Plan climat-air-énergie territorial
CCAS	Centre Communal Action Sociale	PLU	Plan local d'urbanisme
CCDSV	Communauté de communes Dombes Saône Vallée	PPA	Plan de protection de l'atmosphère
CCI	Chambre de commerce et d'industrie	PREPA	Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	PTGE	Projet de territoire pour la gestion de l'eau
CMA	Chambres de Métiers et de l'Artisanat	RGE	Reconnu Garant de l'Environnement
DDT	Direction départementale des Territoires	SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
DEPHY 30 000	Groupe d'agriculteurs visant à éprouver, valoriser et déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires	SCOT	Schéma de cohérence territoriale
DRAAF	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	SEM LEA	Société d'économie mixte «Les énergies de l'Ain»
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale	SIAH	Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique
EPTB Saône Doubs	Etablissement Public Territorial du Bassin Saône & Doubs	SIEA	Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain
ETP	Équivalent temps plein	SMTDAML	Syndicat mixte des transports de l'agglomération métropolitaine lyonnaise
Fibois 01	Interprofession de la filière forêt-bois de l'Ain	SPPEH	Service Public de la Performance Énergétique et de l'Habitat
FNE	France Nature Environnement	SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
FNTR	Fédération Nationale des Transports Routiers	VNF	Voies navigables de France
FREDON	Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles	ZFE	Zone à faibles émissions
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations		

Après avoir pris connaissance
de ce plan d'action,
si vous souhaitez être informé
de l'évolution du Plan Climat

CONTACTEZ-NOUS

Communauté de communes
Dombes Saône Vallée

04 74 08 97 66
contact@ccdsv.fr
www.ccdsv.fr

